



Simulation réforme bascule droits conjugaux vers droits familiaux

Cnav - DSPR

20 mars 2025



Sommaire

- Présentation du scénario modélisé
- Résultats individuels et financiers
 - Sur les droits directs
 - Sur la réversion
 - Sur les droits directs et la réversion
- Conclusion



1. Présentation du scénario modélisé

La refonte des droits familiaux

Mesure systémique appliquée dès 01/2026, visant à harmoniser les règles entre régimes, à renforcer les droits familiaux des mères et à cibler celles qui réduisent leur activité après la naissance.

AVPF tous régimes (naissances >= 2026)

- Bénéfice limité aux parents d'enfants de moins de 3 ans, aux assurés ayant cotisé dans les 3 ans autour de la naissance, qui interrompent/réduisent leur activité, sans condition de ressources.
- Assiette = revenu perçu - maximum (SMIC; moyenne des 3 derniers revenus).
- Elargissement de l'AVPF à l'ensemble des régimes de retraite.

Suppression des MDA (naissances >= 2026)

Majoration pour enfants tous régimes (liquidations >= 2026) + suppression surcote parentale

- Réservée aux femmes.
- 1 enfant => 3% ; 2 enfants => 6% ; 3 enfants ou plus => 13%.
- Majoration plafonnée à hauteur de 3 000€ annuel en 2026 (évolution avec le SMPT).

La transformation de la réversion en assurance veuvage

- **Objectifs** : harmonisation des règles entre les régimes, maintien du niveau de vie, prise en compte des évolutions sociétales (baisse du mariage) ou encore bascule des droits conjugaux vers les droits familiaux.

$$\bullet \textit{ Assurance veuvage} = \left(\frac{2}{3} \textit{ de la pension de droit propre du défunt}\right) - \left(\frac{1}{3} \textit{ des ressources du conjoint survivant}\right)$$

- Plafond d'**écrêtement** à 3 000€ mensuel en 2026 qui tend linéairement vers le plafond MICO en 2050 (2 568€), soit une baisse de 43% en volume.
- Avoir vécu en **concubinage** avant le décès du conjoint.
- Condition d'âge à **55 ans**.
- Pour les décès à compter de **2026** → double système en début de période.

→ Modèle de microsimulation dynamique **Prisme**.

→ Contrefactuel : **scénario central COR 2024** (SMPT +1% par an / chômage 5% / ICF 1,8).

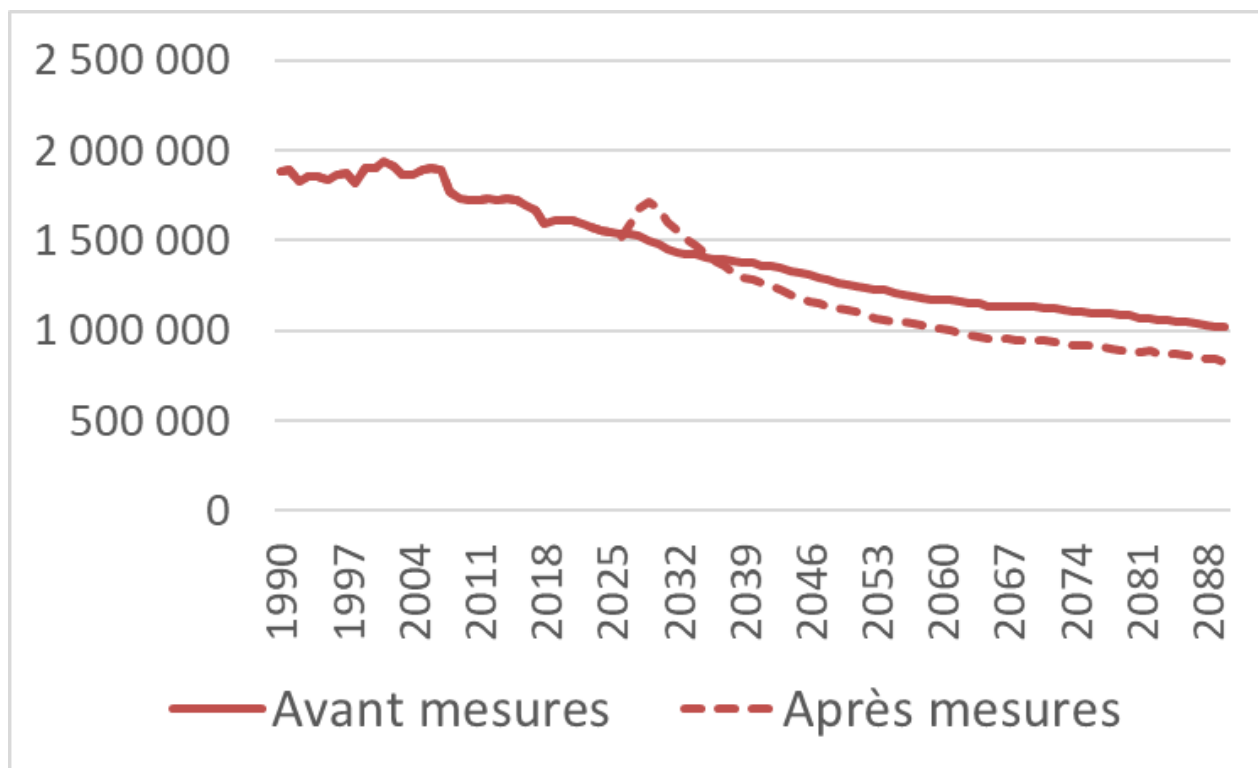


2. Les résultats

I. Champ droits directs

Les effets spécifiques sur le nouvel AVPF (champ femmes)

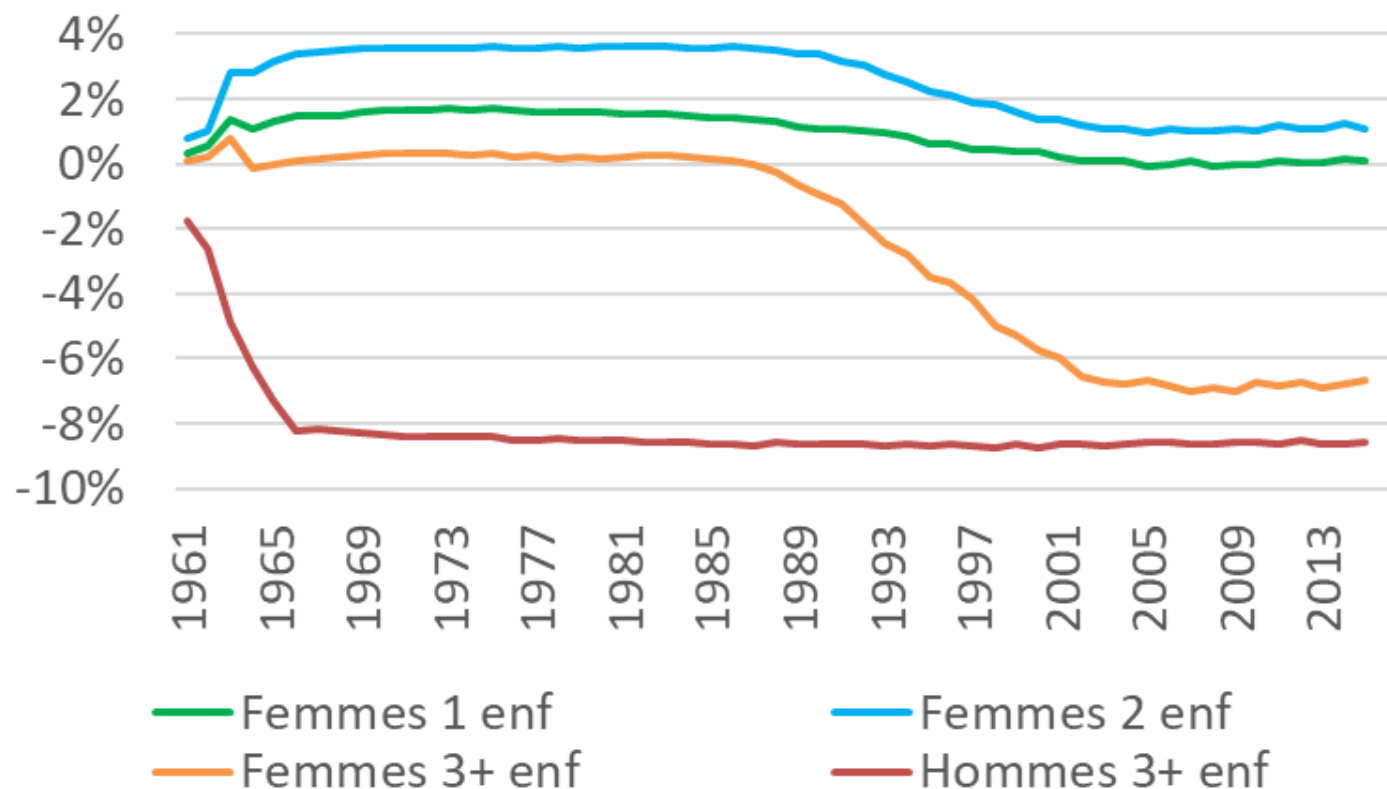
Nombre bénéficiaires AVPF par année



- -20% de bénéficiaires à terme.
- Parmi les mères avec un enfant de moins de 3 ans et ayant AVPF avant/après mesures : 40% qui perçoivent désormais l'Avpf et 20% qui la perdent.
- SAM très légèrement supérieur (+0,2% à terme).
- 80% d'affiliation au RG-AA et 15% à la FP.

Les parents de famille nombreuses : principaux perdants

Variations de pension moyenne sur cycle de vie

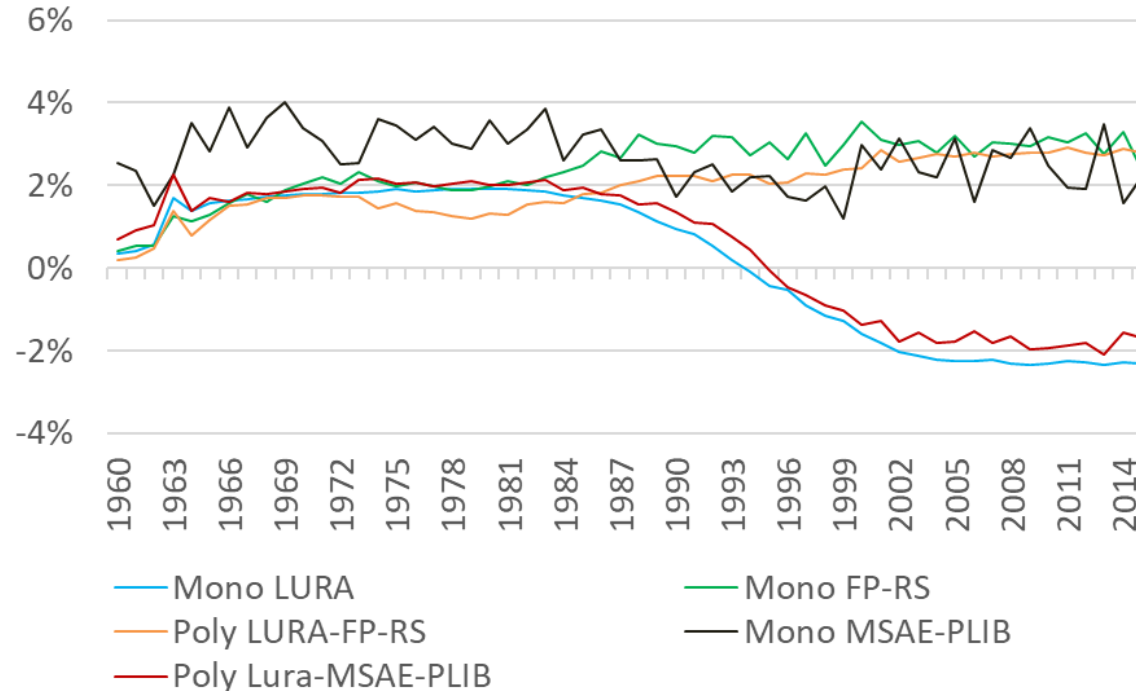


Mères de 1 ou 2 enfants :
=> légèrement gagnantes

Parents de 3 enfants ou plus :
=> nettement perdants

Les assurées affiliées au RG subissent davantage la perte de MDA

Variation de pension moyenne sur cycle de vie après mesures (femmes)

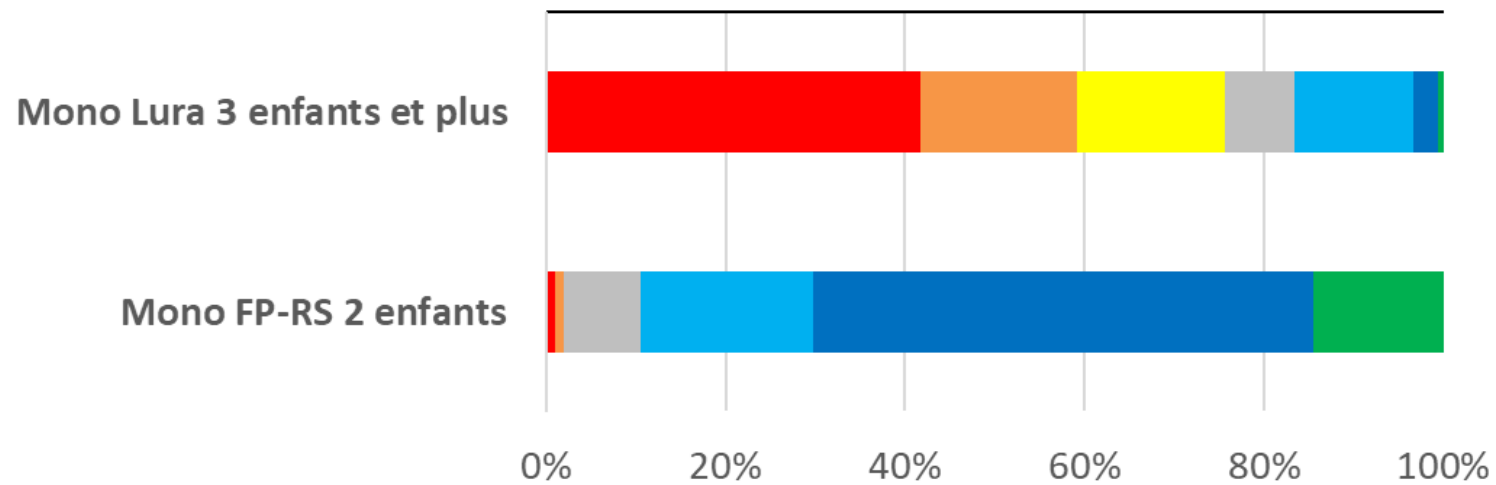


Affiliés FP ou RS, mono exploitants-professions libérales => gagnants

Non affiliés FP ou RS (principalement Lura) => perdants (jeunes générations);

Les mères de 3 enfants affiliées Lura perdent, les mères de 2 enfants fonctionnaire gagnent

Gagnantes/perdantes en pension sur cycle de vie
Femmes génération 2000



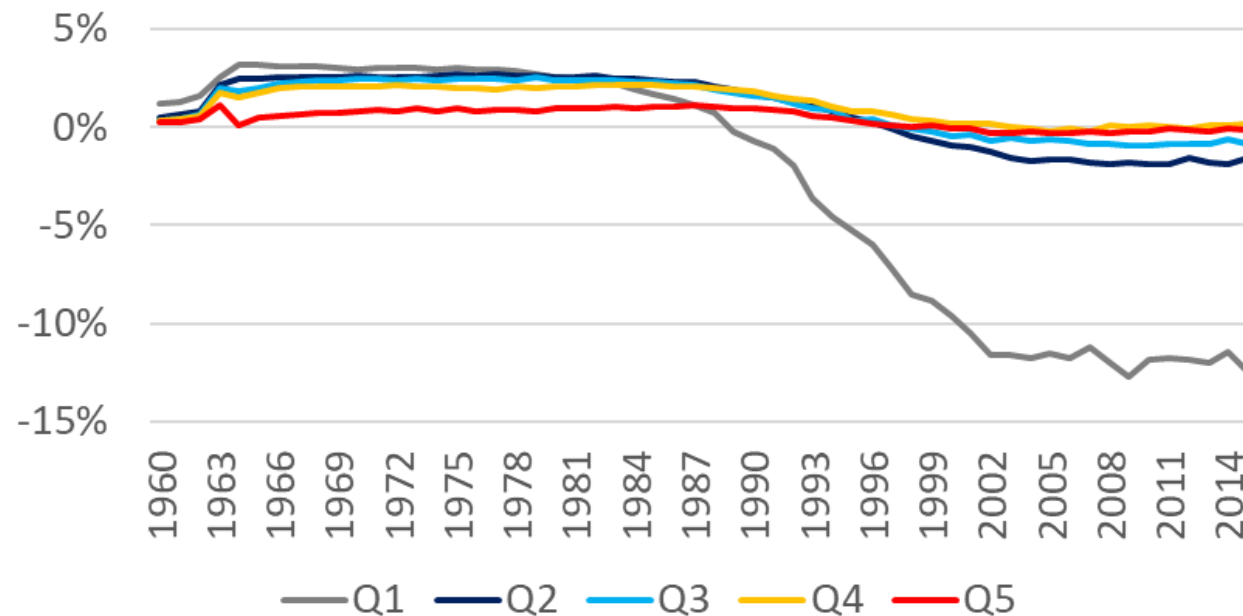
Monopensionnés Lura 3+ enfants :
=> les 3/4 perdent

Monopensionnés FP ou RS 2 enfants :
=> 90% gagnent

■ < -10% ■ -10% à -5% ■ -5% à -1% ■ -1% à +1% ■ +1% à +5% ■ +5% à +10% ■ > +10%

Les femmes du 1^{er} quintile de pension (DP) : principales perdantes

Variation de pension moyenne sur cycle de vie par quintiles de pension hors mesures - Femmes



NB : quintiles de pension hors mesures calculés sur le montant DP

Génération anciennes :

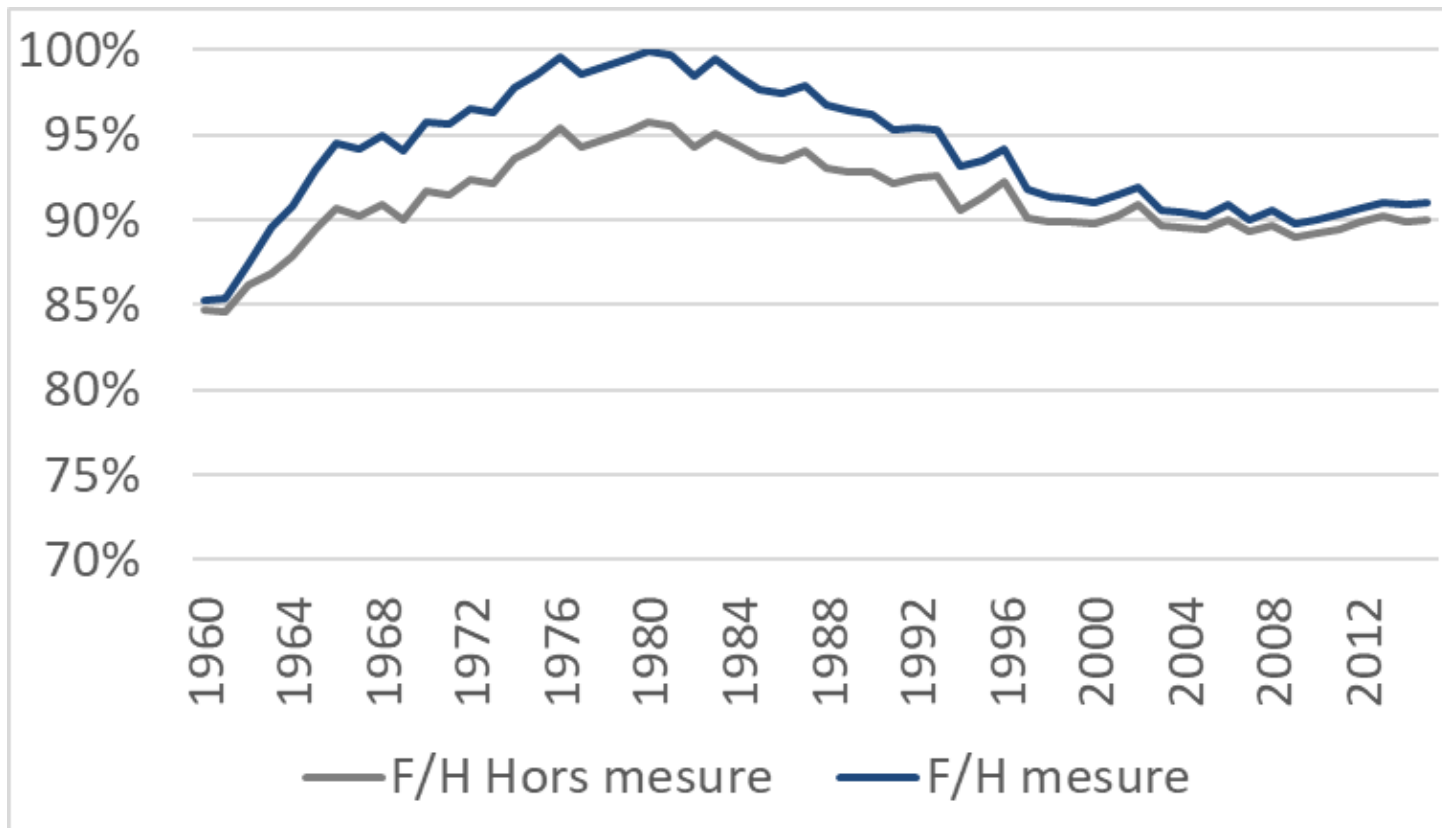
=> légère augmentation de la pension, pour tous les quintiles

Génération récentes :

=> les premiers quintiles perdent, surtout le premier (-12% sur cycle de vie)

Un début de convergence selon le sexe qui s'atténue

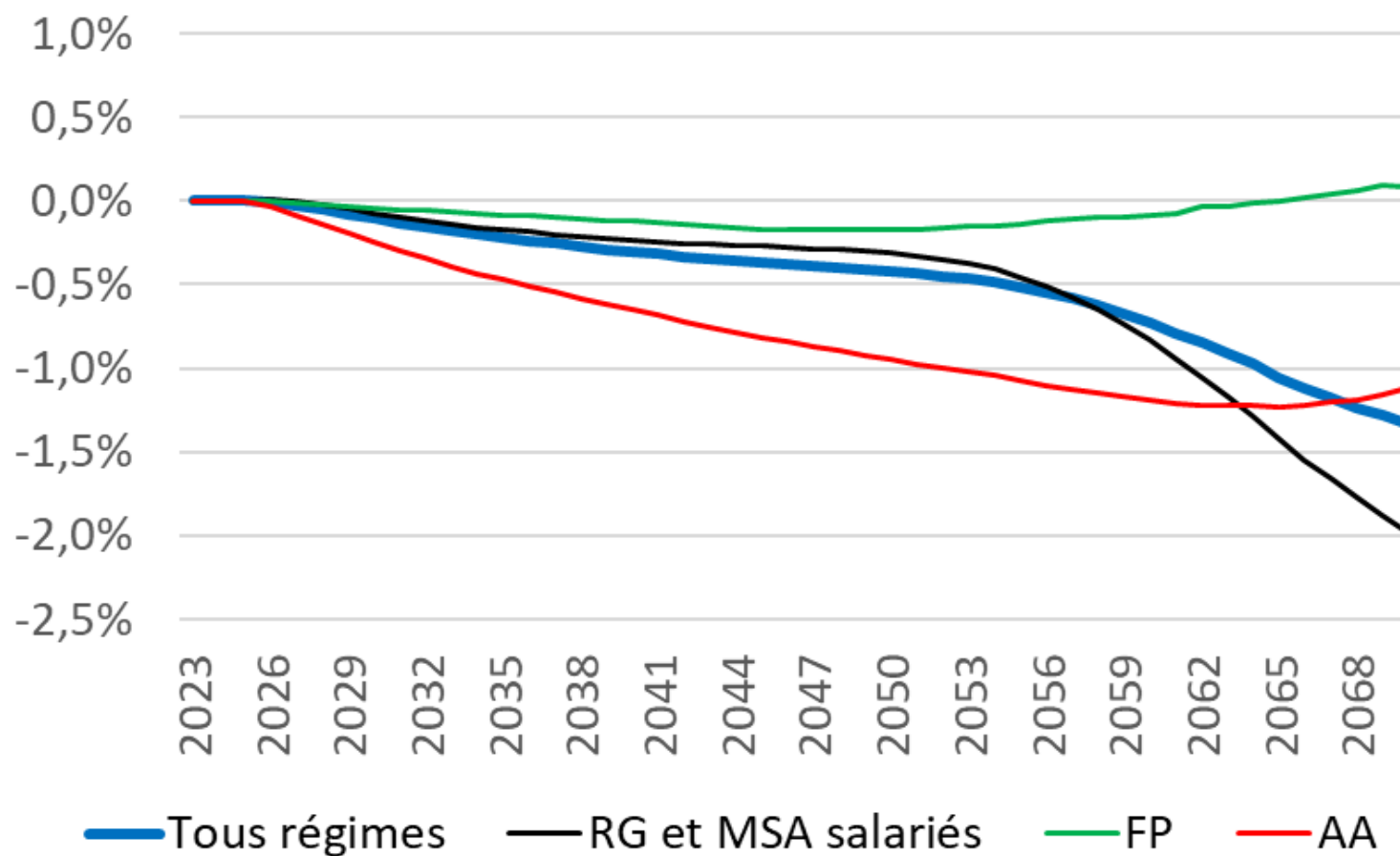
Rapport de montant de pension sur cycle de vie entre femmes et hommes



En début de montée en charge :
=> nette amélioration du rapport de
montant de pension F/H

En fin de montée en charge des mesures :
=> légère amélioration du rapport de
montant de pension F/H

Les effets financiers sur les droits directs : -1,3% en 2070 (-2% au RG)



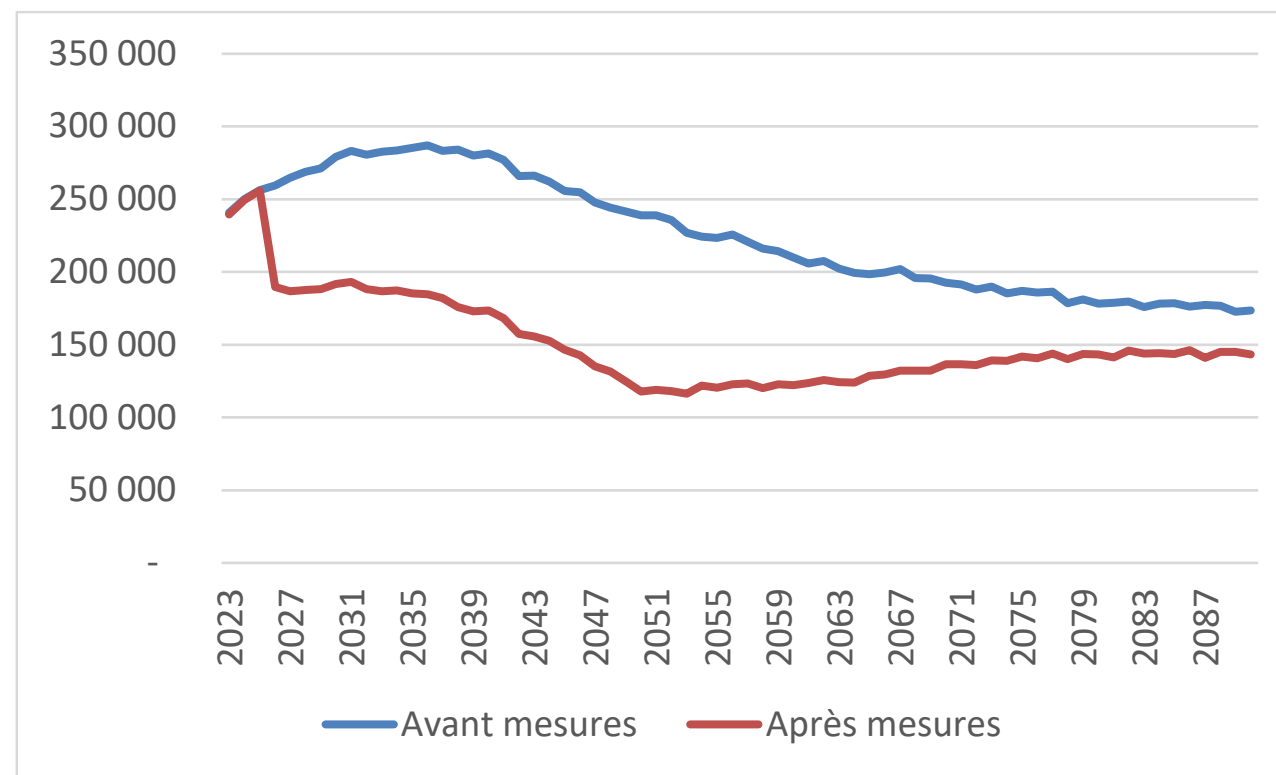


3. Les résultats

II. Champ réversion

Une chute du flux de prestataires

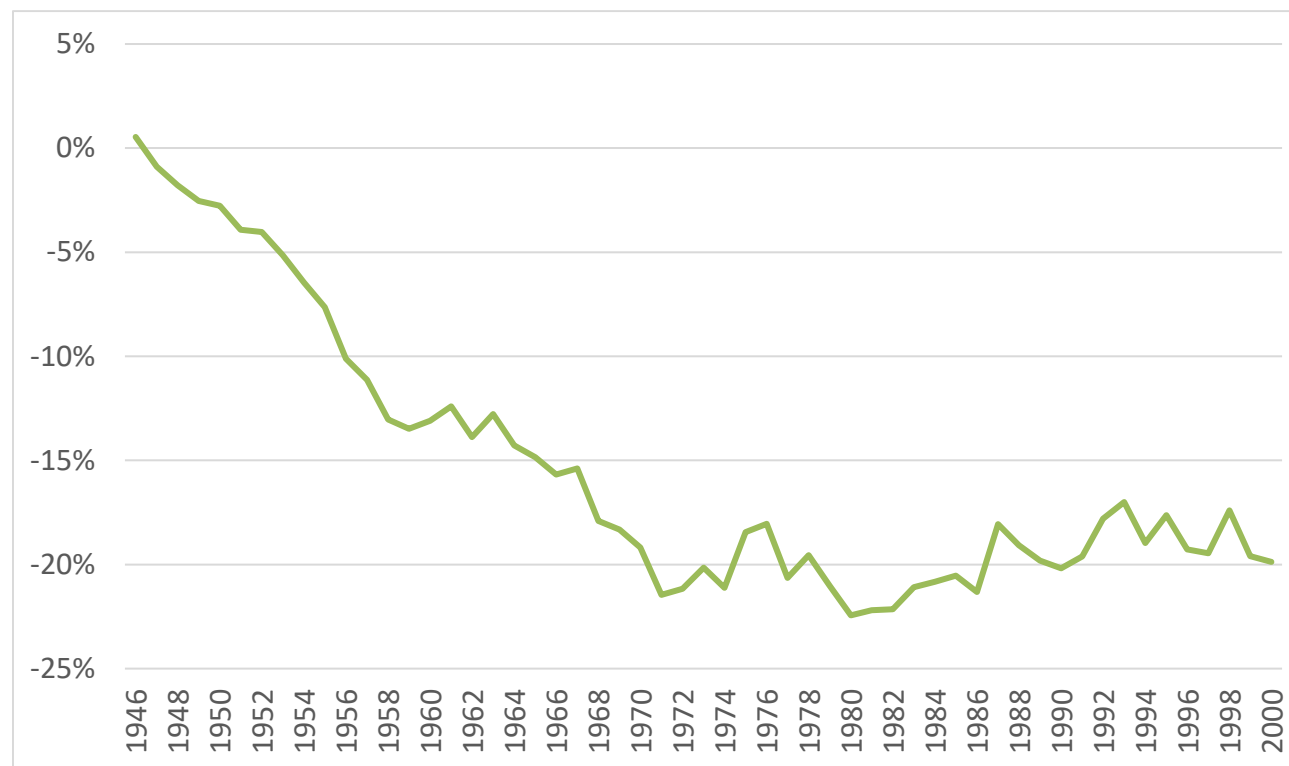
Flux de prestataires DD TR avant-après mesures par année



NB : Flux calculé sur la 1^{ère} liquidation en cas de liquidations multiples.

Une diminution de la pension moyenne (réversion)

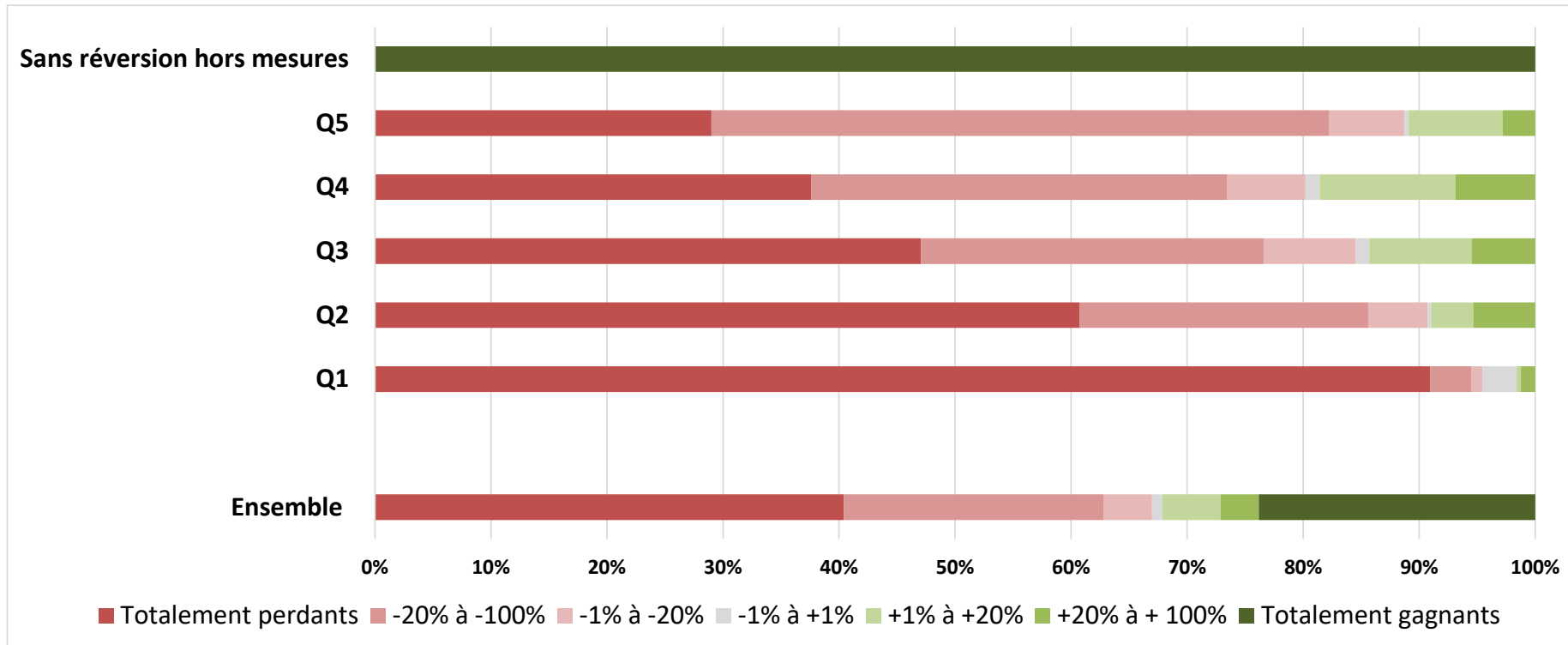
Delta de pension moyenne après/avant mesures par génération



NB : Rapport PM nouveaux prestataires sur PM anciens prestataires.

Des pertes plus fortes pour les premiers quintiles (DD)

Répartition des gagnants/perdants chez les femmes nées en 2000 par quintiles de pension hors mesures

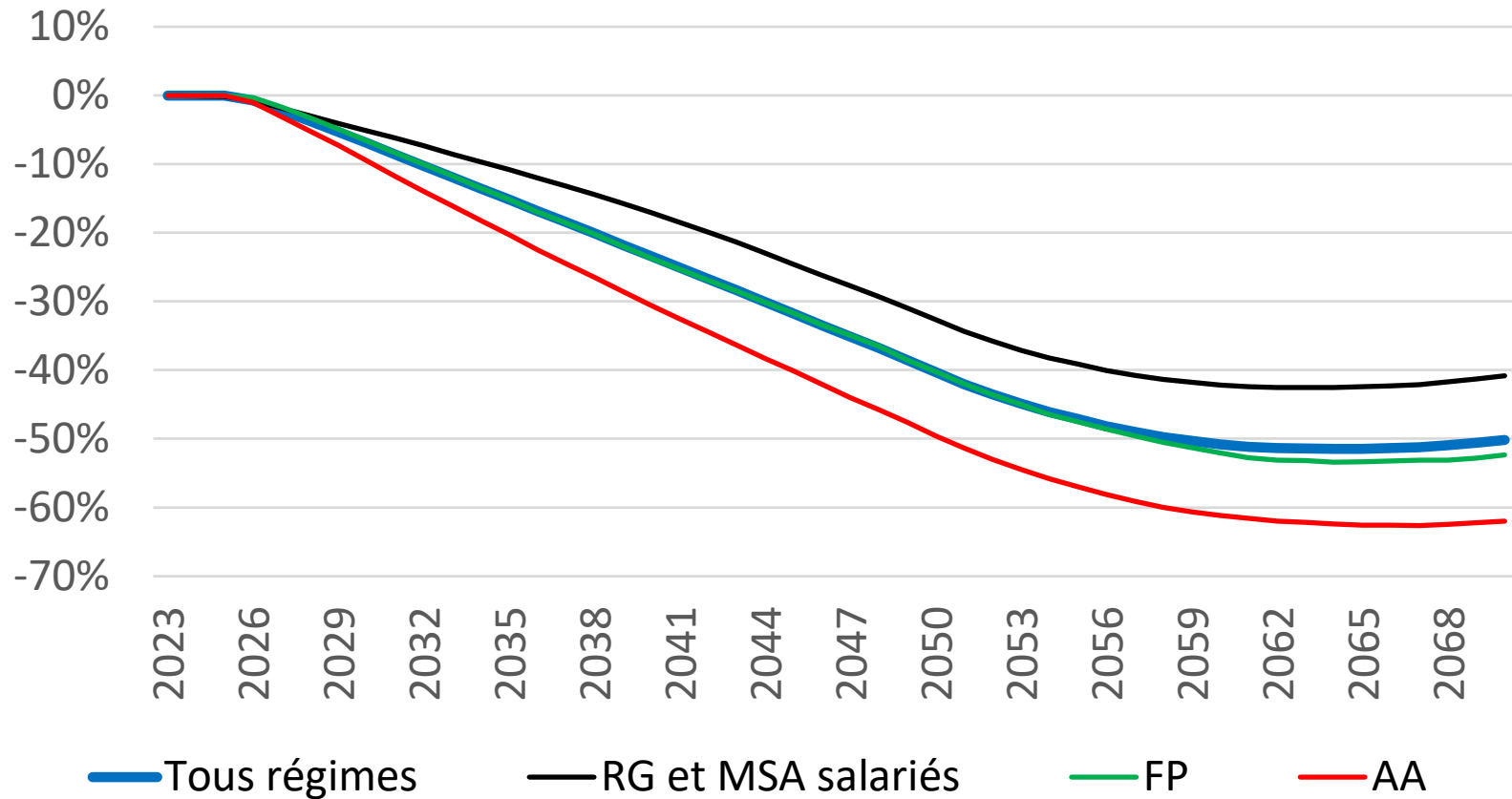


Champ : assurés ayant de la réversion avant ou après mesures
NB : quintiles de pension hors mesures calculés sur le montant DD

Nouvelle formule de calcul :
assurés avec petites réversion hors réforme ont + de proba d'avoir des ressources supérieures ou égales au double de la pension du décédé.

Perdants → écrêtement et nouvelle formule.
Gagnants → assurés non mariés.

Les effets financiers sur les droits dérivés : -50% en 2070 (-60% AA)



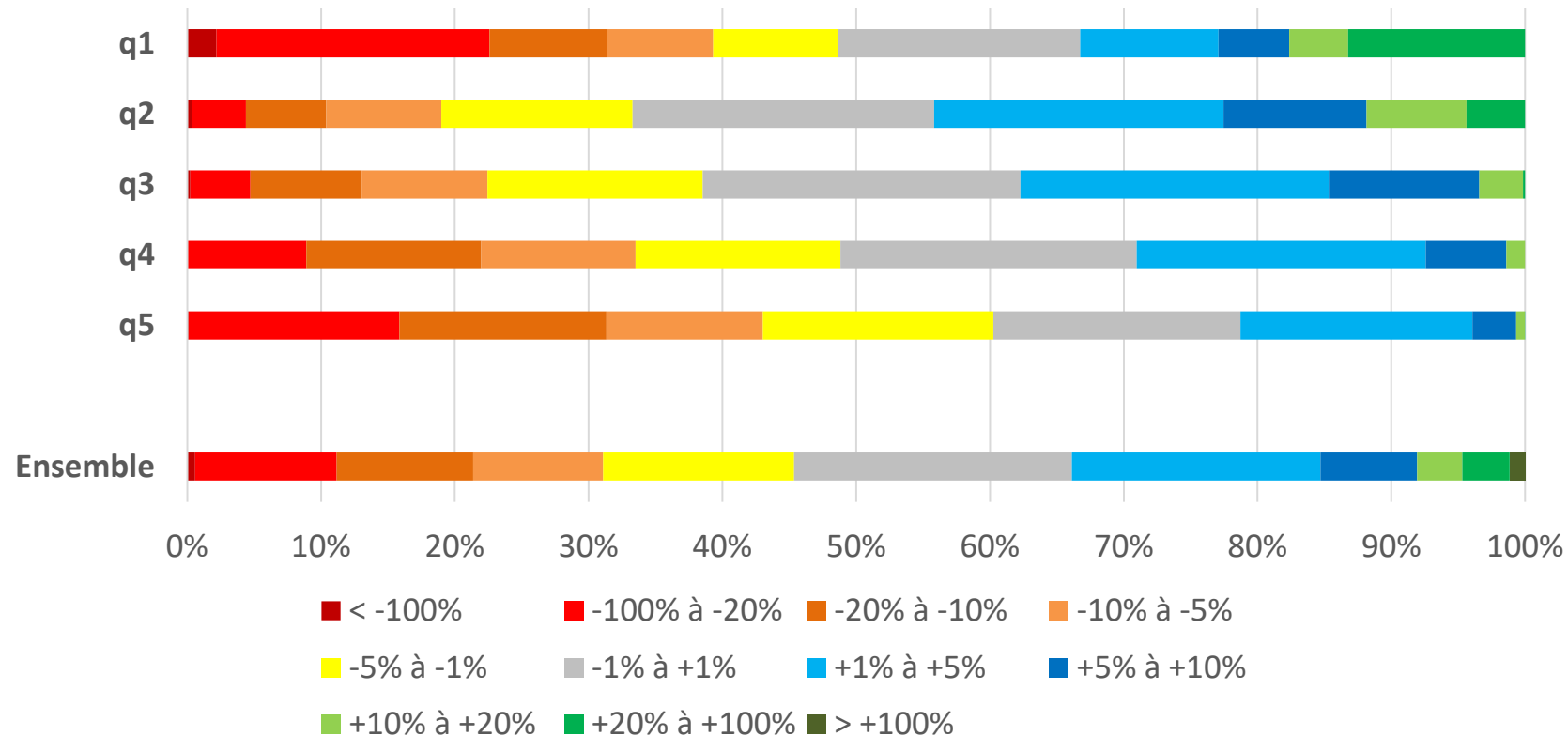


4. Les résultats

III. Champ droits directs et réversion

Le quintile de pension (DP+DD) le plus élevé : principales perdantes

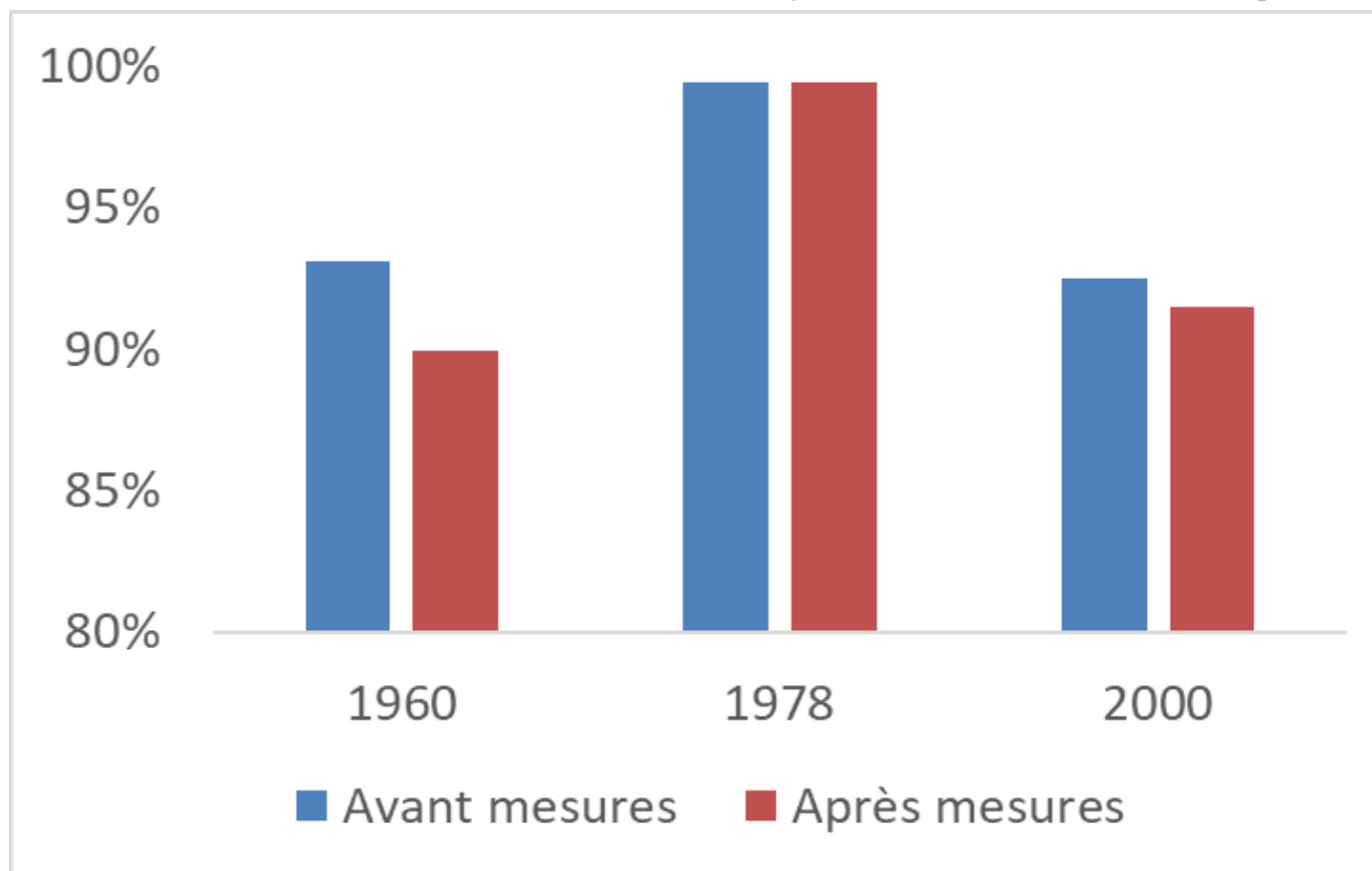
Répartition des gagnants/perdants en cycle de vie par quintiles de pension hors réforme (femmes génération 2000)



NB : quintiles de pension hors mesures calculés sur le montant DP+DD

Les femmes ne bénéficient pas des mesures prises dans leur ensemble

Rapport de montant de pension sur cycle de vie F / H par génération (DP+DD)

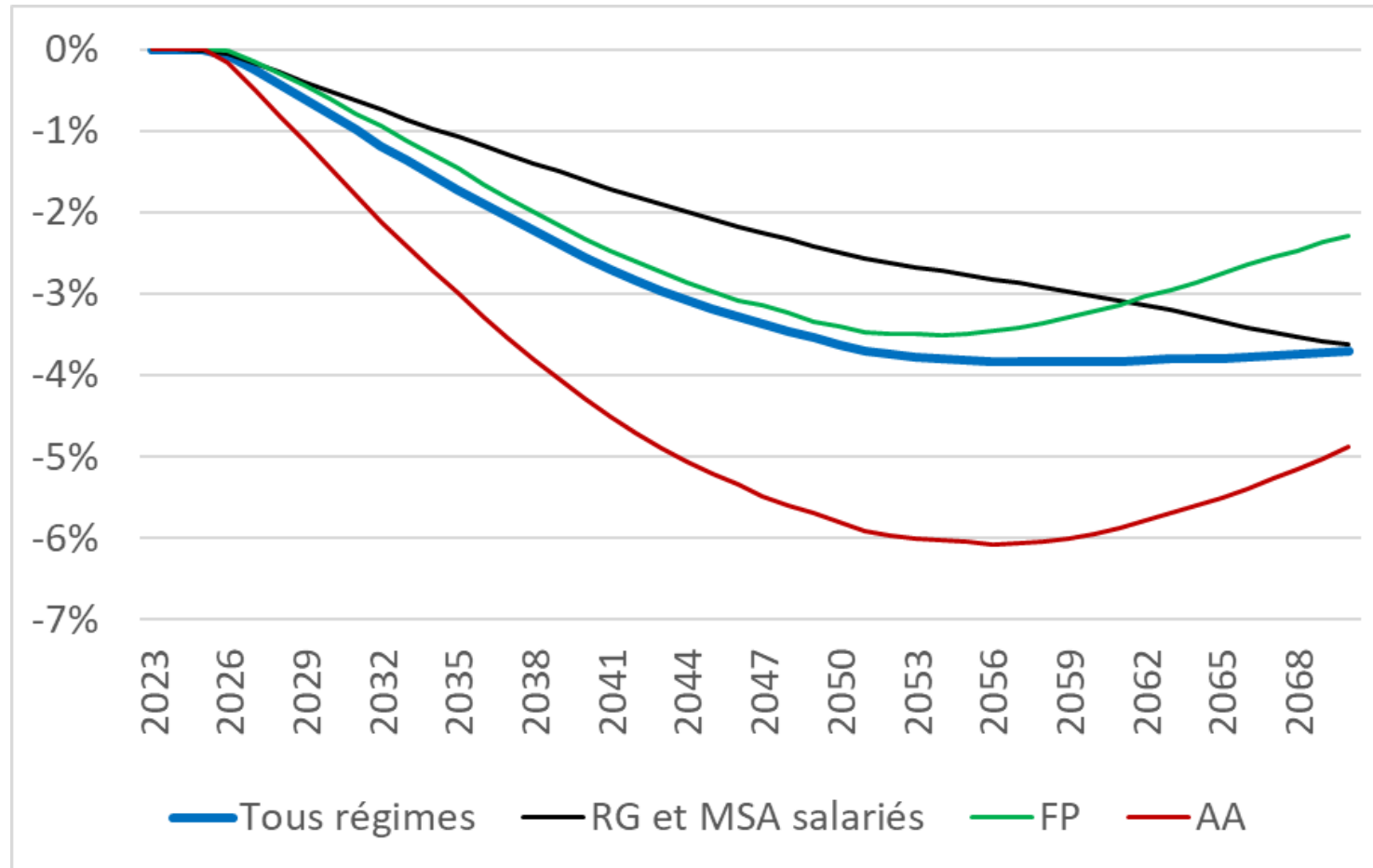


Génération 1960 →
principalement mesures
réversion.

Génération 1978 →
Mesures réversion +
majoration pour les mères

Génération 2000 →
Toutes les mesures
(réversion, majoration,
AVPF, MDA).

Les effets financiers sur le champ DP+DD: -3,7% en 2070 (-4,9% à l'AA)





5. Conclusion

Conclusion

- Principaux **perdants** : parents de familles nombreuses, assurées affiliées au secteur privé ou indépendantes, femmes nées avant 1963 ou à partir de 2000, assurés mariés divorcés vivant seuls, veufs-ves avec droit propre élevé, 1er quintile de pension DP ou DD mais dernier quintile de pension DP+DD.
- Principaux **gagnants** ou relativement **inchangé** : hommes avec moins de 3 enfants, mères de 1 ou 2 enfants (notamment si nées entre 1963 et 2000), mères ayant été affiliées à la fonction publique, assurés non mariés vivant en concubinage, femmes des quintiles supérieurs DP pour jeunes générations ou quintiles intermédiaires DP+DD.
- Les mesures prises dans leur ensemble ne sont globalement **pas favorables aux femmes**.
- Scénario de **bascule** : part de la réversion dans masses globales divisée par 2 à long terme.
- Permet de réaliser des **économies** qui pourraient être moindres en modifiant les paramètres relatifs aux droits familiaux (hausse majorations pour les mères, élargissement de l'AVPF au-delà des trois ans de l'enfant etc...)
- Ce scénario nécessite une forte **harmonisation** des droits familiaux et conjugaux de l'ensemble des régimes.
- Implique également de revoir la contribution de la branche famille au financement de la branche vieillesse.



Merci de votre attention !